

## La « théologie du corps » de Jean-Paul II Premier aperçu

Très en vogue dans nombre de préparations au mariage, la « théologie du corps » est régulièrement présentée comme la quintessence du message de l'Église sur le mariage et l'amour humain. Elle s'érige en conséquence comme l'arme par excellence contre la « culture de mort » qui envahit nos sociétés occidentales mais aussi, est-il dit, contre un puritanisme toujours présent en certains milieux catholiques. Sous ce dernier aspect, cette théologie prétend opérer « une définitive réhabilitation du corps et de la sexualité dans l'enseignement de l'Église<sup>1</sup> ».

Cette « théologie », nous le savons, fut bâtie par Jean-Paul II. Elle fut le cœur de sa vie, ainsi qu'il l'a écrit : « Quand j'étais jeune prêtre, j'ai appris à aimer l'amour humain. C'est un des thèmes sur lesquels j'ai axé tout mon sacerdoce, tout mon ministère, dans la prédication, au confessionnal, et à travers tout ce que j'écrivais<sup>2</sup> ». Aussi Yves Semen n'hésite-t-il pas à dire que « la théologie du corps peut être regardée comme l'aboutissement de toute la pensée philosophique et théologique de Karol Wojtyła<sup>3</sup>. »

Une analyse approfondie de cette « théologie du corps » n'a pas sa place ici, son origine immédiate le dit suffisamment : Karol Wojtyła l'a écrite suite à l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI interdisant la contraception. Tandis que cette encyclique se référait, malgré certains manques, à la loi naturelle objective pour montrer le caractère objectivement désordonné de la contraception, Karol Wojtyła était quant à lui persuadé que seule une morale personaliste, partant de la subjectivité, serait une réponse

valable au défi posé par la révolution sexuelle en cours. C'est cette morale personaliste que propose sa « théologie du corps ». Si donc un exposé systématique trouverait sa place dans une revue philosophique ou théologique, rien n'empêche d'en donner ici un premier aperçu.

Pour ce faire, nous commencerons par exposer la saine doctrine, en interrogeant le plan de Dieu lorsqu'Il créa l'être humain homme et femme. À cette lumière, nous pourrions ensuite résumer les thèses de Jean-Paul II, pour en décrire enfin les conséquences néfastes.

### I – Le regard traditionnel

*Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu, il les créa un homme et une femme. Et Dieu les bénit, et leur dit : croissez et multipliez-vous* (Gn 1, 27-28). Annonçant créer l'homme à son image, le Dieu Un crée l'être humain « double » : homme et femme. Il importe de saisir le pourquoi de cette volonté divine.

En Dieu tout est simple, d'une simplicité de plénitude infinie, à raison même de son infinie richesse d'être : *Je suis celui qui suis* (Ex 3, 14). Cette plénitude d'être ne saurait supporter une quelconque composition, laquelle entrainerait la possibilité d'une décomposition, impossible en Dieu. C'est en ce sens que Dieu est dit simple.

Par la création, Dieu donne à l'homme de participer à sa richesse d'être. Mais là où il y a simplicité en Dieu, le Créateur introduit dans le créé la composition, qui est la marque de la limite inhérente à toute créature, de sa finitude.

<sup>1</sup> - Y. Semen, in *JP II, La théologie du corps*, Le Cerf 2014, introduction, p. 25

<sup>2</sup> - JP II, *Entrez dans l'Espérance*, Plon Mame 1994, p. 192

<sup>3</sup> - Y. Semen, in *JP II, La théologie du corps*, Le Cerf 2014, introduction, p. 22

Ainsi, l'intelligence humaine peut participer à Dieu Vérité, mais en passant par la composition du langage (sujet, verbe, complément). Il en est de même dans tous les domaines. Si Dieu est la Vie même, l'homme lui n'est que vivant, et sa vie est marquée par la composition :



1 – « Et Dieu créa les créa un homme, une femme, et il leur dit : croissez et multipliez-vous »  
enluminure du XV<sup>e</sup> siècle

rythme cardiaque, respiration, temps, etc. C'est ce qui rend l'homme mortel, là où Dieu est immortel. Ainsi, en donnant à l'homme de participer à son œuvre créatrice (*croissez et multipliez-vous*), Dieu introduit de même la composition : *Dieu les créa un homme et une femme et leur dit : "croissez et multipliez-vous"*.

Selon le dessein de Dieu, la composition homme/femme s'explique donc fondamentalement par la procréation, prise dans toute son acception : non seulement l'acte procréateur, mais cet engendrement quotidien qu'est l'éducation. À cette seule lumière s'explique la si belle complémentarité de l'homme et de la femme posée par Dieu, non seulement dans leur corps, mais encore dans leur psychologie.

Mais là ne s'arrête pas le plan divin. Parce que Dieu a tout créé par amour, il entend que l'homme et la femme entrent en participation à son acte créateur par un acte d'amour, et qu'ils soient pour l'enfant le reflet de son propre amour créateur. Là se fonde la beauté de l'acte conjugal vécu conformément à ce dessein divin. Enraciné dans l'engagement et l'union des cœurs autour d'un même idéal familial (c'est le mariage), il est l'union ponctuelle des corps (Gn 2, 24 : *ils ne feront qu'une seule chair*), renvoyant à l'unité de Dieu créateur.

Faut-il aller plus loin, et voir dans la famille une image du Dieu trinitaire, comme le laisse entendre le texte hébraïque de la Genèse (Gn 1, 27-28) ? Si tel était le cas, cette image serait moindre que celle posée en la partie spirituelle de chaque

homme. Mais peut-être peut-on dire que la famille, prise dans son ensemble, est comme un vestige de la Trinité : le père et la mère, en leur complémentarité réunie, représentent alors le Père ; les enfants engendrés chaque jour par l'éducation représentent le Fils, et l'esprit de famille qui en découle, si les choses sont vécues dans l'amour, renvoie au Saint-Esprit. Un théologien dirait que l'ordre des processions trinitaires se retrouve ainsi dans l'ordre familial.

De ce regard découlent les deux grandes fins qui définissent le mariage chrétien, ainsi que leur ordonnance. Si le bien des enfants est la première raison d'être du mariage, l'amour mutuel est quant à lui premier chronologiquement, car c'est dans la mesure où les parents ne sont qu'un de cœur qu'ils reflètent l'image de la paternité créatrice de Dieu.

## II – La relecture personaliste de Jean-Paul II

Parce que le regard catholique présuppose que l'homme soit finalisé, il est insupportable au personaliste. On le sait, le personalisme a fait sien l'adage réducteur de Kant : « Ne considère jamais l'homme comme un moyen, mais toujours comme une fin ». Ainsi, selon Vatican II, l'homme est la « seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même » (GS 24, 3), si bien que « tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet » (GS 12, 1). Aussi le personalisme entend-il débarrasser de tout recours à la finalité sa nouvelle définition du mariage, considéré désormais dans le cadre de l'épanouissement de la personne.



2 - "Intersubjectivité et communion" : illustration de l'Institut Catholique de Toulouse

Arrive alors le deuxième adage personnaliste : « L'homme [...] ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même » (GS 24, 3). Autrement dit, l'homme ne s'accomplit que dans la « communion des personnes », dont l'union de l'homme et de la femme est l'expression première (GS 12, 4).

À ce niveau se situe la « théologie » du corps de Jean-Paul II. Elle s'appuie sur une relecture personnaliste du chapitre deux de la Genèse, considéré comme « la description et la trace les plus anciennes de l'autocompréhension de l'homme » (TDC 3, 1)<sup>4</sup>. À ses dires, à travers l'attraction réciproque que leur révèlent leur masculinité et féminité corporelles, Adam et Ève découvrent qu'ils sont faits pour « se donner l'un à l'autre réciproquement, dans la plénitude de leur subjectivité » (TDC 18, 5). Il faut saisir la portée de cette affirmation constamment répétée par Jean-Paul II. Il s'en était expliqué dès 1960, dans son livre *Amour et responsabilité*. Au-delà de l'amour d'amitié qui consiste à vouloir le bien de l'autre comme le sien propre, K. Wojtyła suppose un degré supérieur d'amour, dénommé « sponsal ». Il « consiste dans le don de la personne. Son essence est le don de soi-même, de son propre 'moi' [...] l'amour le plus complet [l'amour sponsal] s'exprime précisément dans le don de soi-même, donc dans le fait

de donner en toute propriété ce 'moi' inaliénable et incommunicable.<sup>5</sup> » Nous saisissons combien ce supposé amour sponsal s'identifie avec la consécration totale de son être, qui n'est due qu'à Dieu. Seul Dieu en effet, et non pas l'homme, doit être aimé *de tout son cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit* (Mt 22, 39) car Dieu seul, « plus présent à nous-mêmes que nous-mêmes » (saint Augustin) est le bien par essence, et donc pleinement digne d'amour, ce qui n'est pas le cas de l'homme. Celui-ci n'est appelé à être aimé *comme soi-même* (Mt 22, 39), sachant que tout n'est pas aimable en moi, à commencer par ce « moi haïssable » (cf. Lc 14, 26). Mais cela, Jean-Paul II l'oublie, et il n'hésite pas à écrire : « Le don révèle [...] l'essence même de la personne. [...] "Seul", l'homme ne réalise pas complètement cette essence. Il ne la réalise qu'en existant "avec quelqu'un", et, encore plus profondément et plus complètement "pour quelqu'un". [...] Communion de personnes signifie exister dans un "pour" réciproque, dans une relation de don réciproque » (TDC 14, 2). De ce principe découlent toutes les dérives de la « théologie des corps ».

Pour Jean-Paul II, comme pour Vatican II (GS 24, 3), la communion interpersonnelle est ce par quoi l'homme est à l'image de Dieu, lui-même communion de Personnes en sa Trinité :

<sup>4</sup> - Autocompréhension : le terme est lourd de signification. La Genèse n'est plus une révélation de Dieu sur l'homme tel que créé par lui, sur sa nature et sa finalité, mais une auto-découverte de l'homme ; non une théologie de l'homme (ce que Dieu dit de l'homme), mais une conscientisation par l'homme lui-même de ce qu'il vit. Cette perspective est encore plus marquée quand Jean-Paul II souligne le « caractère mythique primitif » (TDC 3,

1) de la Genèse, pour expliquer en note que « le mythe [...] exprime, en terme de monde, voire d'outre-monde ou de second-monde, la compréhension que l'homme prend de lui-même par rapport au fondement et à la limite de son existence ».

<sup>5</sup> - K. Wojtyła, *Amour et responsabilité*, Stock 1978, p. 87-88

« L'homme devient image de Dieu non pas tant au moment de la solitude qu'au moment de la communion. "Dès l'origine" en effet, il est non seulement une image dans laquelle se reflète la solitude d'une Personne qui régit le monde, mais aussi, et essentiellement, l'image d'une insondable communion divine de Personnes » (TDC 9, 3). On voit la transformation profonde qu'a pris l'image trinitaire dans la famille, dont au passage l'enfant est exclu<sup>6</sup> : n'est plus retenu l'ordre familial image de l'ordre des processions trinitaires, mais la communion de don entre personnes égales...

Et comme, aux dires de Jean-Paul II, Adam et Ève sont censés avoir découvert leur dimension intersubjective à travers l'attraction réciproque de leur corps masculin et féminin, le pape défunt n'hésite pas à en tirer une conclusion radicale : l'union charnelle de l'homme et de la femme est le « sacrement » du mystère trinitaire, en ce sens qu'il lui revient de rendre visible l'invisible : « Dans cette dimension [intérieure du don], se constitue un sacrement primordial entendu comme signe qui transmet efficacement dans le monde visible le mystère invisible caché en Dieu de toute éternité. Et cela est [...] le mystère de la vie divine à laquelle l'homme participe réellement. [...] Comme signe visible, le sacrement se constitue avec l'être humain en tant que "corps", à travers sa "visible" masculinité et féminité. Le corps, en effet, et seulement lui, est capable de rendre visible ce qui est invisible : le spirituel et le divin » (TDC 19, 3-4).

Idéalisant donc l'amour humain exprimé dans l'acte conjugal pour en faire l'image vivante de Dieu Trinité – ce par quoi l'homme participe à la vie divine – Jean-Paul II fait de l'« intersubjectivité » l'essence même de la grâce, ainsi décrite : « ce don mystérieux fait au plus intime de l'homme – au "cœur" humain – qui permet à tous deux, l'homme et la femme, d'exister dès l'"origine" dans la relation réciproque du don désintéressé de soi » (TDC 16, 3). Nous voici en pleine confusion de la nature et de la grâce, si bien que désormais, le bonheur de nos premiers parents avant le péché se réduit à leur union : « La révélation et la découverte de

la signification sponsale du corps expliquent le bonheur originel de l'homme » (TDC 15, 5).

### III – Les conséquences de la « théologie » du corps

Face à la banalisation de la sexualité humaine, ou l'autre est trop souvent réduit à un *objet* d'assouvissement, K. Wojtyła a certes rappelé ce qui devrait être une évidence, à savoir que l'être aimé est quelqu'un, une personne-*sujet*. La double particularité de sa « théologie du corps » est ailleurs. En supprimant le regard de finalité, Jean-Paul II a fait de l'amour humain, vécu comme « relation interpersonnelle », le constitutif même du mariage ; il a ensuite sacralisé l'acte sexuel ainsi vécu au point d'en faire un « sacrement » apte par lui-même à rendre visible l'invisible, à savoir la communion trinitaire des Personnes divines.

Quant à ce deuxième point, qui trop sacralise ridiculise. Sans souligner ici les enjeux théologiques – et dramatiques – de cette affirmation, on dira simplement qu'elle relève de l'illusion, et qu'il est bien dangereux d'engager une vie sur une utopie. Non, l'acte sexuel vécu dans toute sa supposée vérité « interpersonnelle » n'est pas le paradis sur terre...

Mais c'est surtout le premier point qui doit ici retenir l'attention. En établissant l'amour humain comme constitutif du mariage, Jean-Paul II a opéré une véritable révolution, dont les conséquences apparaissent chaque jour davantage. Si l'amour n'est plus l'âme par laquelle chaque époux vivifie quotidiennement son mariage, mais également la définition même du lien conjugal, alors une équation peut facilement être posée : là où il y a amour authentique il y a mariage, tandis que son absence implique l'absence de tout lien. C'est ainsi que, depuis le code de 1983, nombre de mariages sont abusivement considérés comme nuls, sous prétexte d'imaturité psychologique de l'un des contractants : il était, dit-on, insuffisamment mûr pour poser un acte interpersonnel authentique ! Ce que les orthodoxes commentent en disant que l'Église catholique a introduit le divorce dans sa législation...

<sup>6</sup> - Selon Jean-Paul II, l'enfant est une « bénédiction » divine de l'amour interpersonnel vécu en vérité ; un effet, et non une fin.

Une telle logique peut encore être appliquée en bien d'autres domaines. Ainsi, le pape François n'hésite pas à dire qu'il trouve beaucoup plus la réalité du sacrement chez des concubins qui s'aiment que chez des époux mariés qui ne s'aiment plus. Il ne fait en cela que s'appuyer sur les principes posés par son prédécesseur. Il est d'ailleurs de notoriété publique qu'une part non négligeable du jeune clergé français, formé à cette « théologie » du corps, estime qu'il n'y a aucun péché à avoir des relations sexuelles avant mariage, « pourvu qu'on s'aime ! » ...

Enfin, puisque c'est à travers leur attirance corporelle réciproque qu'Adam et Ève sont censés avoir découvert leur vocation divine à une relation interpersonnelle, qu'est-ce qui empêcherait deux personnes de même sexe éprouvant entre elles une attirance corporelle à ne pas

développer eux aussi une relation interpersonnelle authentique ? On en vient alors à bénir ce couple en ce qu'il a de bon, même si l'acte homosexuel reste publiquement déclaré mauvais.

Il est évident que Jean-Paul II n'a tiré aucune de ces conclusions, sinon la première. C'est en effet lui qui a introduit dans le code canonique de 1983 le nouveau – et illégitime – motif de nullité de mariage pour cause d'imaturité psychologique. Mais s'il s'est battu sur les autres points pour défendre la famille, on constate que le fondement même de sa nouvelle « théologie » du corps, à savoir la vision personnaliste du mariage, loin d'être un rempart imprenable pour la famille, était le cheval de Troie qui a pénétré la première société fondée par Dieu.

**Abbé P. de LA ROCQUE**

### Avis du mois de juin

- Dimanche 2 juin, solennité de la Fête-Dieu. À Nice comme à Cannes, à l'issue de la messe de 10h00, procession du Saint-Sacrement dans les rues de la ville. **Tous ceux qui le peuvent sont invités à apporter des pétales de fleur** pour cette procession et à les déposer à la sacristie avant la messe. L'après-midi, à 15h00, réunion du cercle MCF de Grasse.
- Samedi 8 juin, **cérémonie de confirmations** à Saint Pré, conférées par S.Exc. Mgr Tissier de Malherais. La cérémonie, suivie de la messe, débutera à 10h00. Tous ceux qui recevront la confirmation sont attendus pour 9h30 au plus tard. En raison de cette cérémonie, aucune messe de sera célébrée à la chapelle de la Visitation de Nice, qui restera fermée toute la journée. La messe de 18h00 à Cannes est quant à elle bien maintenue.
- Dimanche 9 juin (solennité du Sacré-Cœur) à Nice, apéritif paroissial à la sortie de la messe en l'honneur de nos nouveaux confirmés.
- Dimanche 16 juin, pèlerinage des familles du Mouvement Catholique des familles (Nice et Grasse) à ND. d'Utelle. On se rend directement après la messe dominicale de Nice au village d'Utelle pour le pique-nique (tiré du sac). Puis marche vers le sanctuaire (1h30), ou possibilité de monter jusqu'en haut en voiture. Toutes les familles, mêmes si elles ne sont pas au MCF, y sont les bienvenues. Inscriptions : 06 47 88 99 35.

*Notre Association caritative LA CAPE BLEUE a lancé un journal de petites annonces pratiques sur Internet. Pour poster ou recevoir les annonces, faire une demande à : [lacapebleue@orange.fr](mailto:lacapebleue@orange.fr)*

## Explication de la Messe : le *Memento* des vivants

Un prêtre vous a très certainement déjà dit : « Je prierai pour vous ». À quel moment le plus favorable peut-il le faire ? Soit en priant son bréviaire, qu'il ouvre huit fois par jour ; et avant de le commencer, il peut formuler ses intentions de prières. Soit en disant sa messe quotidienne ; et à quel moment de celle-ci, précisément ? Au *Memento* des vivants.

Rappelons que nous sommes dans l'explication du Canon, la règle immuable de la consécration. Nous avons vu la première prière, le *Te igitur*. Nous nous arrêtons donc cette fois à l'oraison qui commence par ces mots : *Memento Domine*, Souvenez-vous Seigneur. C'est la parole du bon larron sur la croix, quelques instants avant la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ...

Quels sont les gestes du prêtre à ce moment précis ? Ses mains étaient étendues à hauteur des épaules. Il les élève alors et les joint un peu au-dessus de la poitrine. Il y a une nouvelle élévation des mains (après celle du *Te igitur*), car il demande une nouvelle grâce à Dieu. Puis le prêtre se tient quelque temps en silence, la tête un peu inclinée, pour penser avec plus d'attention aux personnes qu'il veut recommander à Dieu. La rubrique<sup>7</sup> ajoute que si le prêtre veut prier pour plusieurs personnes dans son *Memento*, il peut penser à chacune en particulier avant la messe, et les recommander ensuite en général à l'autel, de peur... d'ennuyer les assistants ! On comprend l'importance pour le prêtre d'avoir un temps de préparation avant sa messe, au cours duquel il peut entre-autres formuler ses intentions. Cette remarque vaut aussi pour les fidèles, et fait comprendre l'intérêt d'arriver avec un peu d'avance à la messe.

Dans les débuts de l'Église, ceux qui faisaient dire la messe présentaient leurs dons au moment de l'offertoire, afin que le fruit de la messe leur fût spécialement appliqué. On inscrivait aussi leurs noms sur des dyptiques, ou tablettes à deux colonnes : sur l'une étaient inscrits les noms des

vivants, sur l'autre ceux de défunts. Quand le célébrant avait dit *Memento*, « Souvenez-vous Seigneur de vos serviteurs », le diacre, lisait à haute voix depuis l'ambon<sup>8</sup> ces noms, tant pour le célébrant que pour le peuple assemblé. On nommait également les bienfaiteurs et tous ceux qui méritaient un souvenir. On le devine : la vanité



3 - ambon de l'église Santa Maria in Cosmedin - ROME

humaine se mêla à cette pratique. Saint Jérôme par exemple déplorait l'orgueil de ceux qui faisaient des dons à l'Église pour avoir le plaisir d'entendre leur nom cité par le diacre, et en être applaudis. Ceux-là oubliaient les sentences de Notre-Seigneur : *Quand donc tu fais l'aumône, ne fais pas sonner de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes ; en vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Pour toi, quand tu fais*

<sup>7</sup> - La rubrique est la règle à observer dans l'accomplissement des fonctions liturgiques. Ce mot vient du latin *ruber*, rouge, car la rubrique est imprimée de cette couleur dans les missels.

<sup>8</sup> - L'ambon est le pupitre destiné à la lecture des textes liturgiques.

*l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta main droite, afin que ton aumône soit dans le secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra* (Mt 6, 2-4). Aussi la lecture publique des dyptiques fut abandonnée au 8<sup>e</sup> siècle, pour être placés sur l'autel afin d'être lus à voix basse, avant de totalement disparaître au 12<sup>e</sup> siècle.

La prière du *Memento* sert à appliquer les fruits de la messe. Avec le *Te igitur*, le prêtre applique le fruit général du sacrifice à l'Église. Avec le *Memento*, il applique le fruit spécial de la messe à certaines personnes désignées. Qui sont-elles ? Ce sont d'abord celles qui sont nommées dans l'intention. Par exemple, on dit une messe pour une personne malade ; c'est l'intention principale. Mais le prêtre peut avoir en plus des intentions secondaires, car la valeur de la messe est infinie. Il peut donc prier pour ceux qui ont souhaité qu'il fit mention d'eux à l'autel, et pour tous ceux à qui il croit devoir souhaiter des grâces. D'où l'importance pour le prêtre de connaître ses brebis... Enfin, le prêtre recommande les fidèles qui assistent à la messe : « Souvenez-vous Seigneur de vos serviteurs et de vos servantes, et de tous ceux qui nous entourent ». Le Père Lebrun, dans sa célèbre explication de la messe, commente : « On prie toujours spécialement pour tous ceux qui sont présents aux saints mystères, parce que leur présence marque le désir qu'ils ont d'être recommandés à l'autel, et de participer aux grâces et au fruit de ce divin sacrifice. »

À propos des fidèles qui entourent l'autel, il est dit : « dont vous connaissez la foi et la dévotion ». La dévotion, dit saint Thomas, est une résolution de faire promptement et avec joie ce qu'exige le service de Dieu. C'est pourquoi, l'abbé Joly, dans son livre *La messe expliquée aux fidèles*, ajoute : « Le *Memento* ne comprend pas ceux qui n'assistent aux saints mystères que par routine ou avec immodestie, sans attention ni piété. Une tenue inconvenante, un esprit dissipé, un cœur agité par le souffle impur des passions, sont un obstacle invincible à l'effusion de la grâce. Le célébrant prie donc pour tous ceux qui s'approchent de l'autel avec confiance, sachant que *rien n'est impossible à Dieu* (Lc 1, 37), qui *sonde les reins et les cœurs* (Ps 7, 10). »

On dit encore des fidèles qui entourent l'autel : « Pour lesquels nous vous offrons ou qui vous offrent ce sacrifice de louange ». Les fidèles qui assistent à la messe peuvent en effet s'unir au prêtre pour offrir avec lui spirituellement le sacrifice de Jésus-Christ.

La prière du *Memento* se poursuit en disant que ce sacrifice est offert « pour eux-mêmes et pour tous les leurs ». Il s'agit de tous ceux qui sont liés par le sang et l'amitié. L'Église oblige donc le prêtre à prier pour ceux qui assistent à la messe et pour leurs proches qui ne sont pas forcément présents. Cela est consolant : par notre assistance à la messe, on peut obtenir des grâces pour nos proches absents.

Il y a un ordre à la charité. Il faut prier pour soi avant de prier pour les autres, et demander les biens de l'âme avant ceux du corps. C'est pourquoi le *Memento* se termine par les phrases suivantes : « Afin d'obtenir la rédemption de leurs âmes » ; on demande le pardon des péchés. « Pour obtenir le salut qu'ils espèrent » ; le mot « salut » renferme ici tous les dons surnaturels de la grâce dans le temps et de la gloire dans l'éternité. « Pour la conservation de leur santé » ; le terme « conservation » signifie non seulement la santé du corps, mais aussi la prospérité dans les choses temporelles en général. Le célébrant est alors plein de confiance car il s'adresse au Dieu « éternel, vivant et véritable ».

Monseigneur Lefebvre a souvent eu l'occasion de commenter la messe, au cours notamment de retraites d'ordination. Ce qu'il dit nous encourage à beaucoup demander lors du *Memento* : « Nous ne devons pas oublier que si la présence de Notre-Seigneur parmi nous est la source de notre sanctification, elle l'est aussi pour toute la société. Cela a également une très grande importance : nous ne devons pas limiter l'influence de la messe et de la consécration à notre sanctification, mais l'étendre à la sanctification non seulement de l'assemblée qui est présente, mais aussi de toute la société, car c'est de l'Eucharistie que rayonnent toutes les grâces, les grâces des sacrements. »

**Abbé V. GRAVE**

# Ephémérides - JUIN 2024

Le mois de juin est consacré au Sacré-Cœur ; tous les soirs, litanies du Sacré-Cœur après le chapelet de communauté

			<b>NICE</b> Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	<b>CANNES</b> Chapelle Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	<b>GRASSE</b> chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Sa 1	Ste Angèle Mérici (1er samedi du mois)		16h30 : baptême de Pablo Camos 17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation	
Di 2	Sol. de la Fête-Dieu	2° Cl	10h00 : messe, suivie de la procession du TSS	10h00 : messe, suivie de la procession du TSS	18h00
Lu 3	de la fiérie (Ste Clotilde)		18h30		
Ma 4	St François Caracciolo		18h30		
Me 5	St Boniface		18h30		
Je 6	St Norbert		18h30		
Ve 7	Fête du Sacré-Cœur de Jésus (1er vendredi du mois)	1° Cl	17h30 : heure sainte 18h30 : messe	16h45 : heure sainte 18h00 : messe	
Sa 8	de la sainte Vierge		<b>pas de messe.</b> <b>Confirmations à Brignoles : 10h00</b>	18h00	
Di 9	<b>Sol. du Sacré-Cœur</b>	2° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 10	Sainte Marguerite		18h30		
Ma 11	St Barnabé		18h30		
Me 12	St Jean de Saint Facond		18h30		
Je 13	St Antoine de Padoue		18h30		
Ve 14	Saint Basile le Grand		18h30		
Sa 15	de la férie (St Guy)		18h30	18h00	
Di 16	4° dim. ap. la Pentecôte		10h00. 11h30 : baptême de Pénélope Camos	10h00	18h00
Lu 17	St Grégoire Barbarigo		18h30		
Ma 18	St Ephrem de Syrie		<b>7h15</b>		
Me 19	Ste Julienne Falconieri		18h30		
Je 20	de la férie (St Silvère)		18h30		
Ve 21	St Louis de Gonzague		18h30		
Sa 22	St Paulin de Nole		18h30	18h00	
Di 23	5° dim. ap. la Pentecôte		10h00. 11h30 : baptême de Sophia Romagnoli	10h00	18h00
Lu 24	<b>Nativité de St Jn Baptiste</b>	1° Cl	18h30		
Ma 25	St Guillaume		18h30		
Me 26	St Jean et St Paul		18h30		
Je 27	de la férie (ND du perpétuel secours)		18h30		
Ve 28	Vigile des Sts Pierre et Paul	2° Cl	18h30		
Sa 29	<b>Sts Pierre et Paul, apôtres</b>	1° Cl	18h30	pas de messe	
Di 30	<b>Sol. St Pierre et St Paul</b>		10h00	<b>18h00</b>	<b>pas de messe</b>